

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ DE SFAX

Consultation N° CO-INF 03/2023 Techlog

Cahier des charges

Acquisition de matériels didactiques
dans le cadre du Projet Techlog



Date limite de remise des offres : ~~10 AVR 2023~~ 10 AVR 2023

Sous-direction des études, de la prospection et de l'informatique

Mars 2023

CHAHIER DES CHARGES

Contexte :

L'Université de Sfax se propose de lancer une consultation pour l'Acquisition *de matériels didactiques dans le cadre du projet Techlog : Technological Transfer for Logistics Innovation in Mediterranean area.*

ARTICLE 1 : Objet

Le présent dossier a pour but d'Acquérir des matériels didactiques dans le cadre du Projet *Techlog.*

ARTICLE 2 : Procédure de participation

L'acquisition, objet du présent dossier sera passée par voie de consultation.
Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre de l'Université par voie recommandée, Rapid Poste ou les remettre en main propre sous plis fermés et anonymes au plus tard le à l'adresse suivante :

11 0 AVR 2023

Université de Sfax, route de l'Aérodrome km 0.5
BP 1169, Sfax 3029
« A NE PAS OUVRIR »
CONSULTATION N° CO-INF 03/2023 : Acquisition de matériels didactiques
dans le cadre du Projet Techlog
(Le cachet du bureau d'ordre faisant foi).

Dans cette enveloppe, chaque soumissionnaire est appelé à remettre deux enveloppes ; à savoir une proposition technique et une proposition financière.

Une fois la remise de son pli faite, le soumissionnaire ne doit ni le retirer, ni le modifier, ni le corriger sous aucun prétexte.

ARTICLE 3 : Modalité de dépouillement et de sélection des offres

La commission de dépouillement procédera dans une première étape, à la vérification de l'offre financière par lot, à la correction des erreurs de calcul le cas échéant, et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.

La commission de dépouillement procédera dans une deuxième étape à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière du lot la plus basse et propose de lui attribuer le lot en cas de sa conformité au cahier des charges.

Si la dite offre technique s'avère non conforme au cahier des charges, la commission de dépouillement procédera selon la même méthodologie, pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant.

ARTICLE 4 : Réception et mise à l'essai des équipements

-Les délais de livraison du matériel sont fixés à 30 jours après la réception du bon de commande.

-La livraison est prévue à l'Université de Sfax et assuré par l'équipe technique de l'Université de Sfax et en présence du coordinateur principal du projet **Techlog.**

-Le fournisseur doit fournir toute la documentation et les prospectus originaux relatifs aux matériels demandés.

-Un PV de réception provisoire doit être rédigé le jour de la livraison.

-La réception définitive sera prononcée après au moins une année de la date de la réception provisoire, matérialisée par un procès-verbal signé par les deux parties.

ARTICLE 5 : Validité de l'offre

La présente consultation est à caractère ferme et non révisable pendant 90 jours à partir de la date finale de la réception des offres.

ARTICLE 6 : Prescriptions techniques

Le matériel doit correspondre aux détails techniques spécifiés en annexe 1.

ARTICLE 7 : Modalités de paiement

- Le paiement s'effectuera conformément à la réglementation relative aux marchés publics et conformément aux conditions suivantes :

- Livraison de matériel.
- PV de réception provisoire signé par les deux parties.
- La facture en quatre exemplaires au nom de l'Université de Sfax.

- Le Comptable chargé du paiement est le comptable de l'Université de Sfax.

- Une retenue de 5% du montant global sera appliquée lors du paiement à titre de garantie et sera restituée après le PV de réception définitive.

ARTICLE 8 : Documents à fournir

- Cahier des charges signé
- Bordereau des prix remplis et signés
- Soumission
- Formulaire de réponse
- Prospectus détaillés de chaque article.

ARTICLE 9 : Réglementation

Pour tout ce qui est stipuler aux dispositions du présent cahier des charges, l'exécution de cette consultation sera régie par le décret n° 1039 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics.

LU ET ACCEPTE PAR

Le fournisseur

(Signature et Cachet)

Le Président de l'Université de Sfax
Pr. Abdelwahed Mokni

Le

Le

Annexe n°1 : Cahier des charges technique

**Objet : Acquisition de matériels didactiques
dans le cadre du Projet Techlog**
Prestations demandées : Matériel demandé et Spécifications techniques

a. Matériel demandé :

LOTS	Articles	Désignation	Quantité
01	01	Ecran	03
02	01	Vidéoprojecteur	03
	02	Ecran de projection	03
03	01	Chaise de simulation de conduite	03
04	01	Truck Simulator avec Carte d'Europe	03

N.B. Le choix du fournisseur se fera pour chaque lot à part.

Annexe n°2 : Bordereau des prix

LOTS	Articles	Désignation	Quantité	Prix Unitaire HT (DT)	%TVA	Prix Total TTC (DT)
01	01	Ecran Marque et Référence :	03			
02	01	Vidéoprojecteur Marque et Référence :	03			
	02	Ecran de projection Marque et Référence :	03			
03	01	Chaise de simulation de conduite Marque et Référence :	03			
04	01	Truck Simulator avec Carte d'Europe	03			
TOTAL						

Le montant total du lot est arrêté à la somme de:..... T.T.C (en toutes lettres)

Le Fournisseur
 Fait à Le
 (Signature et Cachet)

SOUSSION¹

Lot N°1

Je soussigné² _____

Dénomination de la Société _____

Siège Social (adresse) _____

Boîte postale _____

Code postal _____

Ville _____

Usine (adresse) _____

Téléphone (s) _____

Fax _____

Registre de Commerce N° _____

.Ville _____

Affiliation à la C.N.S.S. N° _____

du _____

Matricule Fiscale. N° _____

Domiciliation bancaire _____

C.C.B. N° _____

La présente soumission est valable pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis et ce, conformément à l'article n°5 du cahier des charges de la consultation N° CO-INF 03/2023 Acquisition de matériels didactiques dans le cadre du Projet Techlog Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la consultation N° CO-INF 03/2023, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant total de ma soumission (Coût et Fret) : (en toutes lettres et en chiffres) (TTC): ³

Fait à, le.....

Nom et Prénoms, date, signature
Cachet et qualité du signataire

¹ La présente soumission doit être datée et signée.

² Nom, Prénoms et Qualité.

³ Le montant de la soumission doit être obligatoirement mentionné

SOUSSION¹

Lot N°2

Je soussigné² _____

Dénomination de la Société _____

Siège Social (adresse) _____

Boîte postale _____

Code postal _____

Ville _____

Usine (adresse) _____

Téléphone (s) _____

Fax _____

Registre de Commerce N° _____

.Ville _____

Affiliation à la C.N.S.S. N° _____

du _____

Matricule Fiscale. N° _____

Domiciliation bancaire _____

C.C.B. N° _____

La présente soumission est valable pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis et ce, conformément à l'article n°5 du cahier des charges de la consultation N° CO-INF 03/2023 Acquisition de matériels didactiques dans le cadre du Projet Techlog Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la consultation N° CO-INF 03/2023, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant total de ma soumission (Coût et Fret) : (en toutes lettres et en chiffres) (TTC): ³

Fait à _____, le.....

Nom et Prénoms, date, signature
Cachet et qualité du signataire

¹ La présente soumission doit être datée et signée.

² Nom, Prénoms et Qualité.

³ Le montant de la soumission doit être obligatoirement mentionné

SOUSSION¹

Lot N°3

Je soussigné² _____

Dénomination de la Société _____

Siège Social (adresse) _____

Boîte postale _____ Code postal _____ Ville _____

Usine (adresse) _____

Téléphone (s) _____ Fax _____

Registre de Commerce N° _____ .Ville _____

Affiliation à la C.N.S.S. N° _____ du _____

Matricule Fiscale. N° _____

Domiciliation bancaire _____

C.C.B. N° _____

La présente soumission est valable pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis et ce, conformément à l'article n°5 du cahier des charges de la consultation N° CO-INF 03/2023 Acquisition de matériels didactiques dans le cadre du Projet Techlog Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la consultation N° CO-INF 03/2023, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant total de ma soumission (Coût et Fret) : (en toutes lettres et en chiffres) (TTC): ³

Fait à, le.....
Nom et Prénoms, date, signature
Cachet et qualité du signataire

¹ La présente soumission doit être datée et signée.

² Nom, Prénoms et Qualité.

³ Le montant de la soumission doit être obligatoirement mentionné